



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
mercredi 01 mars 2017



Hollande donne le signal du départ

■ Le président de la République célébrait hier à Villognon la fin du chantier LGV entre Tours et Bordeaux ■ Les premières rames d'Océane relieront Bordeaux et Paris à partir du 2 juillet ■ Les élus ont mis en exergue les avantages du partenariat public-privé.

La base de Villognon où loge désormais le quartier général de la LGV Tours-Bordeaux accueillait hier une de ces cérémonies comme la République aime à les organiser. Les chaises ont manqué sous le chapiteau où se pressaient un bon millier d'invités venu écouter le président de la République célébrer le «*génie français*», à l'unisson de tous les discours de l'après-midi.

L'événement aurait manqué d'inattendu aussi sans l'incroyable accident survenu cinq minutes avant la fin du discours présidentiel. Un claquement sec a soudain jeté un trouble, juste le temps pour François Hollande de souhaiter qu'il n'y ait rien de grave et de terminer proprement son travail à la tribune. En quittant les lieux, il a eu quelques mots de réconfort pour les deux personnes blessées par le tir accidentel d'un gendarme posté à l'extérieur (lire en page 4).

”

**Au-delà
des sensibilités et
des majorités, il faut
que nous fassions
preuve de constance,
de cohérence
et de persévérance...**

Ce fut le seul intermède d'un voyage présidentiel réglé comme un horaire SNCF. Le train, comme le BTP, permet d'aligner des chiffres à toutes les phrases. Personne ne s'en est privé hier à Villognon et surtout pas Hollande, un rien mélancolique à l'évocation du chef-d'œuvre qu'il inaugurerait. Comme s'il n'était plus qu'un passager parmi les autres devant les rames bigarrées sorties des usines d'Aytré. La main droite agrippée au pupitre, François Hollande n'a eu qu'un mot pour le quinquennat qui s'achève, celui

du chantier de la LGV évidemment, devenu depuis 2012 le plus grand chantier d'Europe et dont Cosea a remis les clés hier pour les quarante-quatre ans à venir. Pour le Président, le contrat s'achève, non sans une pointe d'amertume, semble-t-il. Pour Villognon, au carrefour des voies des XIX^e et XXI^e siècles, une nou-

velle aventure commence. Un bâtiment futuriste abrite le centre de maintenance d'une usine bâtie pour défier le temps et l'espace. Le 2 juillet au matin, les TGV Océane vont fendre la campagne charentaise d'un seul trait, à 320 km/h en vitesse de croisière. Dix-sept d'entre eux ont prévu de relier Bordeaux et Paris. Les plus

rapides ne mettront que deux heures et quatre minutes pour avaler les vallons, enjamber les ruisseaux et les rivières, faire de Bordeaux la grande capitale régionale que ce siècle entend consacrer.

Au premier rang de l'assistance, les élus de tous bords et ceux qui prétendent à l'être ont entendu des mots doux pour les remercier

d'avoir mis au pot sans qu'ils en tirent tous le bénéfice escompté. Dans la pluie, le soleil et le vent d'un mois de mars anticipé d'un jour, tout le monde a tiré un pari sur un avenir à toute vitesse sans bien savoir ce qu'il réserve à ceux qui restent sur le bord. Alain Rousset, président de la Nouvelle-Aquitaine, s'est voulu résolument le plus

positif. «Cinquante-deux collectivités ont participé. Ce que nous faisons aujourd'hui c'est un investissement d'un siècle. Il nous faut avoir le courage de l'expliquer.» Ce que Hollande s'est appliqué à faire. «Au-delà des sensibilités et des majorités, il faut que nous fassions preuve de constance, de cohérence et de persévérance...»

La LGV en chiffres

302. Le nombre de kilomètres de voie nouvelle construite entre Tours et Bordeaux dont près de 100 en Charente. 38 kilomètres de raccordements dont ceux de Luxé et La Couronne desserviront Angoulême.

7,8. En milliards, l'investissement réparti entre Lisea - filiale de Vinci - (3,8 Mds), SNCF Réseau (1 Md) et les subventions publiques (3 Mds) versées par l'État, l'UE et les collectivités. Région, Départements (21,3 M€ en Charente) et, en Charente, GrandAngoulême (8,9 M€) et Grand Cognac (2,4 M€).

1h43. Le meilleur temps de parcours pour un futur Angoulême-Paris. C'était 2h05. Il faudra compter 0h36 contre 0h52 pour Angoulême-Bordeaux, 0h36 contre 0h44 pour Angoulême-Poitiers et 0h57 contre 1h32 pour Angoulême-Tours. La meilleure opération reste pour les Bordelais. Il leur faudra 2h04 pour rejoindre la capitale, contre 3 heures aujourd'hui.

500. Les ouvrages d'art, dont 24 viaducs construits sur le trajet.

320. En km/h, la vitesse de pointe des trains sur la ligne nouvelle.

40. Les nouvelles rames Océane en service entre Paris et Bordeaux, équipées du wifi.

18. Les millions de voyageurs attendus chaque année

sur la ligne. Objectif, optimiste, 3 millions de voyageurs en gare d'Angoulême. C'est 1,6 million aujourd'hui.

190. En millions d'euros, la part des entreprises charentaises sur le chantier. En cinq ans, 9 000 personnes auront travaillé à la construction de la LGV.

2. Le 2 juillet prochain. La date de la mise en service commercial de la ligne. C'est dans 122 jours.

» La phrase

«Nous voulons que ça aille vite et que ça s'arrête partout.»

François Hollande

Et même, a ajouté le président de la République, *«quand nous payons un peu, nous voulons avoir beaucoup»*. François Hollande a bien compris les desiderata des élus qui rêvent tous d'un TGV chez eux, quand ils se sentent délaissés par la modernité. Pas sûr que le message ait séduit en Charente hier après-midi. Juste avant de visiter le centre technique de Villognon et de prononcer son discours, François Hollande avait envoyé ses conseillers à la rencontre des élus de Ruffec et des défenseurs des voyageurs qui réclament à cor et à cri deux arrêts quotidiens à Ruffec. Et qui s'apprêtent à débriefer leur rencontre le 6 mars sur le quai. À l'heure du TGV.

Fin de travaux et changement de cap

C'est une page qui se tourne. Un chantier qui se referme. *«Beaucoup plus que symbolique.»* Laurent Cavrois, le président de Lisea, concessionnaire de la ligne pendant les quarante-six prochaines années, sait que la LGV vient de *«franchir un cap»*. Les infrastructures sont livrées en avance, les essais dynamiques terminés depuis le 3 février.

Et depuis le 20, la voie a été livrée aux formations des conducteurs. Gilles Godard, le directeur de Cosea, le constructeur, consortium d'entreprises qui ont fait bosser jusqu'à 9 000 personnes sur le chantier du siècle, est un peu nostalgique. *«On a encore la responsabilité de la ligne jusqu'au 2 juillet»*. Mais derrière le point final, il y a *«une vraie satisfaction pour les équipes»*. Hors normes. Comme le chantier.

«Particulièrement impliquées. Elles vont être fières longtemps.» Gilles Godard sait qu'il ne verra sans doute plus de chantier de cette importance. C'est ce qui a fait venir des gars de partout. À 28 ans, Martin Deparis, passé par la SNCF, par le ferroviaire chez Bouygues, est chef d'équipe maintenance des voies et caténaires. Il vient de s'installer dans ce qui deviendra le 2 juillet le centre



Georges Guilleteau (à gauche) et Martin Deparis vont reprendre le flambeau. Photo CL

névralgique, le cœur du réacteur, l'endroit où convergeront toutes les infos, d'où partiront toutes les opérations de maintenance et d'entretien *«pour la qualité des voyages et la sécurité des voyageurs»*. Il est là tout simplement parce que c'est *«un super-projet, le plus beau d'Europe»*. *«Le plus haut niveau de technologie.»* C'est un challenge pour le jeune technicien. C'en est un aussi pour Georges Guilleteau, 60 ans. Il a été conducteur d'engin sur le chantier, s'est reconverti sur le parc matériel de Mesea, finit sa formation de maintenance caténaires. *«Une entreprise nouvelle, un esprit nouveau, un esprit d'ouverture, d'entraide. J'y ai trouvé une famille.»*

Zoom

■ Châteauneuf

L'écologie communale



Photo C.L.

L'une des promesses de campagne de l'équipe municipale actuelle de Châteauneuf était la recherche de méthodes alternatives pour remplacer le désherbage chimique. Une nouvelle étape vient d'être franchie dans sa mise en application: l'achat d'un châssis-piste. L'engin qui a coûté 4.700€, dont 70% subventionnés par le bassin Adour-Garonne permettra de désherber, entre autres, les chemins piétons, les allées communales, le stade, le boulodrome et le cimetière sans l'utilisation de produits phytosanitaires. Lundi, le fournisseur a présenté et expliqué aux agents communaux le maniement de l'engin. *«Nous avons décidé d'investir suite à une journée Terre Saine où l'achat de ce matériel nous avait été vivement conseillé»*, a expliqué Jean-Pierre Simon l'adjoint aux travaux, à la voirie et au cimetière. Ce châssis-piste a un double avantage: il permettra de soulager les agents de ce travail régulier et fastidieux, et de gagner du temps.

Modification de la composition du conseil municipal

Après adoption du dernier conseil, il y avait à l'ordre du jour la désignation d'un contribuable pour siéger à la commission intercommunale des impôts à la communauté d'agglomération de Grand Cognac. Après des échanges de point de vue, Didier Gois, maire, propose Pierre Rousseau en qualité de titulaire et Lydie Roturier conseillère municipale suppléante.

Composition du conseil. Compte tenu de ses obligations professionnelles et ne pouvant, de ce fait, être disponible autant qu'il le souhaiterait, Frédéric Delmas démissionne de son poste d'adjoint. Le conseil propose et adopte que ce troisième poste d'adjoint soit supprimé. En conséquence, Karine Ganry devient 1^{re} adjointe et Pascal Renou 2^e adjoint.

Distributeur de pains. La commune de Mesnac ne possède pas de boulangerie, les habitants sont approvisionnés par deux tournées

de boulangers. Une entreprise située à La Brousse (17) met en service un terminal de cuisson et propose la mise en place d'une douzaine de distributeurs de baguettes dans les communes de proximité. Cet appareil pourrait être placé près de l'ancienne mairie sur une plateforme en béton et alimenté en électricité dont la consommation annuelle voisine de 200 € serait remboursée à la commune. Ce distributeur serait alimenté en fonction des besoins, l'entreprise et les appareils de distribution étant connectés.

Divers. L'emploi par les collectivités des produits phytosanitaires notamment pour le désherbage est interdit, depuis le 1^{er} janvier 2017. Il est proposé au conseil de faire réaliser un diagnostic des surfaces à entretenir (espaces soignés, espaces de transition, espaces naturels) par la Fredon (Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles).

Violences faites aux enfants: un plan

Comment prévenir la maltraitance des plus jeunes? Un premier plan de lutte contre les violences faites aux enfants, souvent commises dans le cadre familial, veut rendre visible un phénomène sous-estimé, engageant toute la société à «prendre ses responsabilités».

Ce plan d'une vingtaine de mesures qui sera lancé aujourd'hui, à deux mois de la fin du quinquennat, est conçu sur trois ans (2017-2019) et s'est fixé quatre objectifs: quantifier et comprendre les violences, sensibiliser et prévenir, former les professionnels et accompagner les victimes.

«Il fallait une mobilisation interministérielle pour donner de la visibilité à un sujet qui en manque terriblement et inscrire dans la durée la lutte contre ces violences», a déclaré hier à la presse la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Laurence Rossignol, estimant que la France avait «20 ans de retard» sur cette question.



Photo AFP

Selon elle, «on est ému par les drames» mais «le vrai sujet, c'est le quotidien de milliers d'enfants qui en sont victimes, qu'on ne déce pas, ou qu'on tait car on ne sait pas à qui le dire». En 2006, l'Observatoire national de l'enfance en danger recensait 77.500 cas connus d'enfants de moins de 15 ans en danger. Chaque année, le 119, numéro vert de l'enfance en danger, signale 47.000 cas.

Une étude menée sur la période 1996-2000 par la pédiatre Anne Tursz; directrice de recherche à l'Inserm; estimait à 255 les homicides d'enfants de

moins d'un an chaque année, contre 17 selon les statistiques officielles.

«Il y a un nombre de cas non négligeables de crimes qui passent inaperçus, mis au compte de la mort inexpliquée» du nourrisson, a alerté Mme Rossignol, appelant les médecins à «être suspicieux» et à une plus large systématisation des examens post-mortem.

Dès aujourd'hui, une campagne nationale avec des affiches et des vidéos ayant pour slogan «Enfants en danger: Dans le doute, agissez!» sera lancée pour faire connaître le 119.

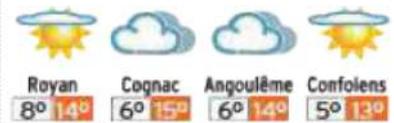
Cet après-midi



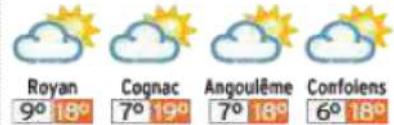
Nouvelle dégradation.

Le ciel s'assombrit dès le début de la matinée. Des petites pluies s'installent rapidement pour le reste de la journée. Le vent de Sud-Ouest se renforce, pour devenir assez fort avec des rafales entre 60 et 70 km/h. Températures maximales 13 à 14°.

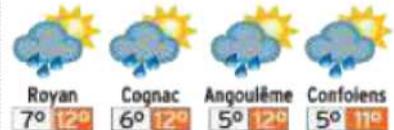
Jeu



Vendred



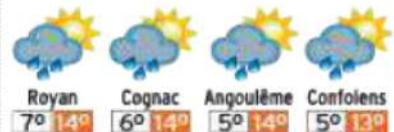
Samedi



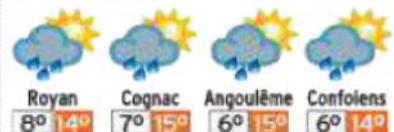
Dimanche



Lundi



Mardi



« Il y a urgence à agir »

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

La Commission européenne a échoué hier à entériner une définition claire de ces substances considérées comme nocives

MARINE DITTA
m.ditta@sudouest.fr

L'Europe parviendra-t-elle un jour à réglementer l'usage des perturbateurs endocriniens ? La Commission européenne a renoncé hier à organiser un vote de représentants des États membres sur une définition commune des perturbateurs endocriniens, faute de soutien suffisant aux critères qu'elle propose, jugés trop permissifs par certains pays.

« Il n'y a pas de date prévue pour de nouveaux débats », a indiqué un porte-parole de la Commission européenne. La France, le Danemark et la Suède ont refusé de voter cette définition, qu'ils jugent trop floue. Le dossier traîne dans les bureaux européens depuis 2009. Une définition a bien été timidement adoptée en juin dernier par Bruxelles, mais son contenu divise.

L'appel du monde scientifique

D'abord, parce qu'elle ne prend en compte que les effets sur la santé humaine. Une substance testée sur les animaux et présentant des risques avérés pourrait ne pas être considérée comme un perturbateur endocrinien par l'Europe, car non confirmée sur l'homme. Ensuite, elle ne classe les substances qu'en deux ca-

tégories : perturbateur endocrinien avéré ou non. Impossible donc d'émettre un doute ou d'appliquer un principe de précaution, comme c'est le cas pour les substances cancérigènes, classées en quatre catégories (avéré, probable, inclassable, inoffensif).

En novembre dernier, une tribune publiée dans « Le Monde » dénonçait la minimisation systématique par les instances politiques de la dangerosité des perturbateurs endocriniens. Elle a été signée par près de 100 scienti-

« Une menace mondiale pour la santé »
(Extrait de la tribune du « Monde »)

ficains internationaux renommés, spécialistes des troubles hormonaux ou des évolutions climatiques. Selon eux, le lobbying des industriels (qui fabriquent et vendent les substances considérées comme des perturbateurs endocriniens) freine les tentatives d'encadrement de ces produits, pourtant jugés dangereux pour la santé humaine.

Ces substances sont présentes dans de très nombreux produits de notre quotidien (voir ci-dessus). Selon les scientifiques, l'exposition à ces polluants est particulièrement critique « pendant la grossesse ou la puber-

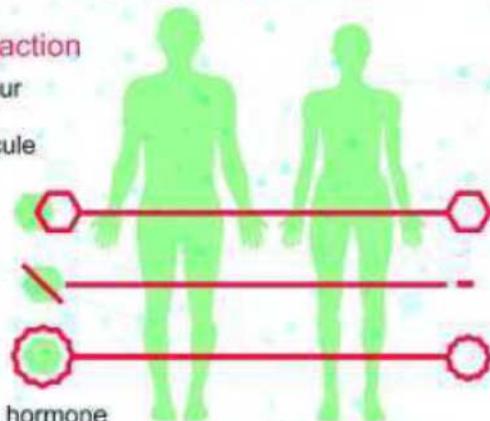
On en trouve dans de nombreux produits :



3 modes d'action

Un perturbateur endocrinien est une molécule qui...

- ... mime
- ou
- bloque
- ou
- modifie



l'action d'une hormone et perturbe le fonctionnement normal d'un organisme.

Quels risques ?

Les risques sont mal connus mais on les soupçonne :

- d'accentuer les réactions allergiques
- d'augmenter les risques de développer certains cancers
- d'entraîner des déformations génitales chez les nouveau-nés
- de faire baisser la qualité du sperme de l'homme...

ACTII

té». Leur effet est souvent irréversible. Résultat : leur prolifération est une véritable « menace mondiale pour la santé », alertent les signataires de la tribune. « Jamais l'humanité n'a été confrontée à un fardeau aussi important de maladies en lien avec le système hormonal. »

De puissantes oppositions

Mais ils se heurtent à la pression de lobbies industriels qui font leur possible pour semer le doute et alimenter la controverse à chaque nouvelle étude et ainsi gagner du temps. Ils trouvent des alliés chez les défenseurs du libre-échange, et en particulier les États-Unis, qui ont alerté à plusieurs reprises l'Organisation mondiale du commerce du risque de « perturbation des marchés » en cas de limitation de ces substances.

Pour ne rien arranger, les conflits d'intérêts sont régulièrement dénoncés au sein des instances européennes. En effet, plusieurs commissaires européens occupent parallèlement des postes dans de grands groupes financiers ou industriels.

Hier soir, dans un communiqué, Benoît Hamon a regretté « les tergiversations de l'Union européenne » et fustigé les « lobbys », qui tendent à « relativiser les risques encourus par la population ».

« Il y a urgence à agir », rappelle le candidat socialiste à l'élection présidentielle, qui se bat « pour une interdiction totale des perturbateurs endocriniens dans les produits destinés aux enfants en bas âge, aux femmes enceintes, dans les cosmétiques ou encore dans les contenants alimentaires ».

Un lancement présidentiel pour la LGV

LIGNE À GRANDE VITESSE François Hollande a inauguré hier après-midi la nouvelle ligne Tours-Bordeaux, qui, le 2 juillet prochain, mettra Paris et Bordeaux à deux heures de distance

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

Pendant quelques heures, Bordeaux a cédé son statut de capitale de Nouvelle-Aquitaine à Villognon, petit village charentais de 350 habitants où siège désormais l'entreprise Mesea, chargée de la maintenance de la nouvelle ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. Une aubaine qu'on ne dira pas tombée du ciel, car c'est justement à ce dernier que le TGV espère prendre des millions de voyageurs. Tombés du ciel, en revanche, et pendant toute la matinée, des seaux de pluie sur la campagne de Charente, avant qu'ils soient chassés par un TGV (très grand vent) qui explique pourquoi des éoliennes ont été plantées dans ce paysage.

« Victoire collective »

Tant pis, donc, pour les railleurs, le ciel était redevenu presque bleu lorsque le président de la République est arrivé à Villognon pour inaugurer la LGV Sud Europe Atlantique sous un chapiteau rudement ballotté par les

bourrasques, mais où le fait divers ne fut pas celui qu'on redoutait (lire ci-dessous).

Plus de 800 invités, où se mêlaient costumes-cravates et gilets orange, ont assisté à ce jour qualifié d'historique par les présidents qui se sont succédé à la tribune : Laurent Carvois, le président de Lisea, consortium auquel la ligne est concédée jusqu'en 2061, Patrick Jeantet, le président de SNCF Réseau, Xavier Huillard, le PDG de

Vinci, géant français du BTP et premier actionnaire privé de Lisea, et Alain Rousset, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Chacun de ces orateurs a insisté sur « la victoire collective » que représentent cette inauguration et, surtout, cette mise en service, le 2 juillet prochain, qui, rappelons-le une fois de

37 MILLIONS D'HEURES

Plusieurs orateurs, dont le chef de l'État, ont rappelé hier que le chantier de la LGV, piloté par Lisea, avait nécessité 37 millions d'heures de travail. « Sans aucun grave accident », s'est, pour sa part, réjoui Xavier Huillard, le PDG de Vinci. Jusqu'à 17 000 personnes, en emplois directs ou indirects, ont travaillé sur ce chantier ferroviaire, le plus gros d'Europe. « Et ce sera aussi le plus gros succès ferroviaire », a promis Alain Rousset.

plus, mettra Bordeaux et Paris à deux heures et quatre minutes de distance (pour les trajets directs).

« C'est court, un quinquennat »

François Hollande en a profité pour vanter « le génie français » en matière d'infrastructures et, avec l'humour qu'il distille dans ses discours, a rappelé que le chantier de construction des 340 kilomètres de ligne avait duré cinq ans. « C'est court, un quin-

quennat... même si ça peut paraître long à certains.» Le président de la République a glissé une autre allusion politique dans son discours en soulignant que si les métropoles comme Bordeaux allaient certes bénéficier des retombées du TGV, celles-ci iraient aussi aux autres villes du territoire : Agen, Dax, Bayonne.

« J'ai l'impression d'être un agent de la SNCF énumérant les arrêts de train », plaisante le chef de l'État avant

d'ajouter : « Beaucoup dans ces territoires peuvent parfois exprimer un sentiment d'abandon et d'oubli. Vous l'entendez, ça ? » Et, pour lui, le TGV est bel et bien un outil d'aménagement du territoire. « Pour réussir ensemble, il faut faire preuve de constance, de cohérence, de persévérance », ajouta-t-il.

Un plaidoyer entendu

Persévérance dont a fait preuve au mi-

cro Alain Rousset, farouche et infatigable partisan de la grande vitesse, qui a profité de l'inauguration pour plaider de nouveau en faveur du TGV et surtout de sa prolongation vers Toulouse et vers l'Espagne. « Les Espagnols et les Toulousains ne nous pardonneraient pas que ce train ne desserve pas leur pays ou leur ville. »

Un plaidoyer entendu par François Hollande, qui, dans son discours, a assuré que « cette dynamique ne s'arrê-

Avant les discours, François Hollande a visité la base de maintenance de la LGV à Villonon.

PHOTO CÉLINE LEVAIN/« 50 »

tera[it] pas en 2017 » et rappelé que les déclarations d'utilité publique avaient été signées par le gouvernement en faveur de la prolongation vers Toulouse et vers Dax. C'est d'ailleurs à ce moment qu'a retenti un coup de feu... mais c'est une autre histoire.

Un coup de feu interrompt François Hollande

INCIDENT Deux hommes ont été légèrement blessés par un tir involontaire lors du discours du chef de l'État, sans que la cérémonie ne soit suspendue

Une enquête a été ouverte hier soir par le parquet d'Angoulême à la suite du coup de feu qui a perturbé le discours de François Hollande pour l'inauguration de la LGV (lire ci-dessus) et qui a blessé deux participants. Le chef de l'État avait presque terminé son allocution lorsqu'un énorme bruit l'a fait sursauter ainsi que l'auditoire. Le trouble n'a duré que quelques secondes. « J'espère que ce n'est pas trop grave », a commenté le président, avant de reprendre le fil de son discours, non sans avoir regardé à trois reprises vers l'origine du bruit pour s'assurer que tout allait bien.

Si aucune confusion n'a régné pendant le discours de François Hollande et après que celui-ci fut parti, laissant les 800 invités se rendre au cocktail, c'est en revanche plus flou pour savoir ce qu'il s'est

réellement passé. Une certitude : deux hommes ont été légèrement blessés par une balle, l'un au pied, l'autre à la jambe. Le premier blessé est un maître d'hôtel travaillant pour l'entreprise Lacoste Traiteur, installée à Eysines, près de Bordeaux, à laquelle Lisea avait confié le soin de rafraîchir les participants à l'inauguration. « C'est un salarié qui travaille chez nous depuis dix ans », explique Didier Oudin, le patron de Lacoste, qui, hier soir, a pu avoir son employé au téléphone. Celui-ci allait bien et devait se faire extraire du pied un morceau de balle.

Différence de version

L'autre blessé est un salarié de Mesea, l'entreprise de maintenance de la ligne à grande vitesse. Tous deux ont été évacués vers l'hôpital

d'Angoulême. La confusion vient en fait de l'origine du tir. Peu après les faits, le préfet de la Charente, Pierre N'Gahane, a tenu une conférence de presse. Le tir semble être parti d'un toit environnant le chapiteau où se déroulait la cérémonie. L'arme est celle d'un militaire venu du peloton spécialisé de protection de la gendarmerie de Poitiers. C'est en changeant de position que le tireur aurait malencontreusement déclenché le tir, alors que le cran de sécurité de son arme n'était pas verrouillé. La balle aurait traversé le chapiteau et blessé les deux hommes, dont un par ricochet.

Reste que des salariés de Mesea - qui ont porté assistance à leur camarade - assuraient de leur côté que la balle était partie de l'intérieur du chapiteau et non pas du



Les deux blessés ont été pris en charge par les pompiers.

PHOTO CÉLINE LEVAIN/« 50 »

toit. Une différence de version qui s'explique, selon le substitut du procureur, Marion Vauquelin, par l'émotion suscitée par la blessure des deux hommes. L'enquête permettra d'en savoir plus sur cet in-

cident qui aurait pu être plus grave. Avant de regagner son avion, François Hollande est allé saluer les deux blessés et leur exprimer sa sympathie.

B. L.

La LGV sur les bons rails

VILLOGNON François Hollande a inauguré hier la LGV Tours-Bordeaux. Une journée historique pour la Charente

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Une journée particulière pour la Charente hier. Inaugurer une ligne à grande vitesse, après cinq années de chantier, pour un investissement global de 7,8 milliards, « ça n'arrive pas si souvent à l'horizon d'un siècle », glisse François Hollande en ouverture de son discours.

Le président de la République était hier après-midi à Villognon, dans le nord du département, sur la base principale de Mesea. François Hollande a pu visiter les installations de la société chargée de l'exploitation et de la maintenance de la nouvelle ligne Tours-Bordeaux (302 km), échanger avec les ouvriers et les salariés en formation, avant de s'adresser à près de 800 invités lors d'un discours perturbé par l'incroyable bévère d'un tireur d'élite de la gendarmerie, dont le coup de feu accidentel a blessé deux personnes (lire en pages 8 et 9).

Échappettricolore

Dans la masse des invités, on reconnaît de nombreux élus locaux. La secrétaire d'État charentaise Martine Pinville a fait le déplacement, avec l'un de ses collègues du gouverne-

ment, Alain Vidalies. Michel Gourinchas (Grand-Cognac), Jean-François Dauré (Grand-Angoulême) et Brigitte Fouré (Département) représentent les trois collectivités locales qui ont versé leur écot à la ligne (près de 44 millions d'euros).

Claude Guittou, le maire de Villognon, n'a pas oublié son écharpe tricolore. Élu en 2001, il a suivi le dossier LGV de très près. Sa commune a d'ailleurs été profondément transformée par la nouvelle infrastructure. « L'emprise de la LGV à Villognon, c'est 90 hectares sur les 917 hectares de superficie de la commune. Ce n'est pas rien, ça fait quand même 10 % »

« Soulagé » depuis la fin des travaux, et avant de serrer la main du président de la République, Claude Guittou fait les comptes. « On ne va pas se plaindre. Nos rapports ont été excellents avec Cosea (le constructeur de la ligne, NDLR). » Et le fonds de solidarité territoriale (FST) a mis du beurre dans les épinards: Villognon, 350 habitants, a touché 400 000 euros. De quoi aménager le bourg, effacer les réseaux et financer l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite. « Nous n'avons pas vraiment de



Le maire Claude Guittou a joué les guides pour le chef de l'État. PHOTO: CÉLINE LEVAIN

commerce dans le bourg. Mais notre restaurant a très bien marché pendant les travaux. À Mansle aussi, les restaurants et commerces ont bien tourné. »

Et la gêne des travaux, alors ? Avant que ceux-ci ne débutent, les élus et habitants proches du périm-

tre de la ligne à grande vitesse affichaient quelques craintes. Celle de devoir circuler sur des routes défoncées par les camions ou de vivre dans un halo de poussière permanent. Claude Guittou relativise: « La gêne, on l'a connue quelques semaines. Mais on a indiqué une déviation par

un chemin rural. Et Cosea l'a aménagé pour ses camions. »

L'effervescence des travaux est retombée mais Villognon reste au cœur du dispositif LGV. Une centaine de salariés travailleront en permanence sur la base charentaise de Mesea.

Les Ruffécois tentent le tout pour le tout



Les représentants de la SNCF et le conseiller de l'Élysée ont reçu les Ruffécois. PHOTO: DR

REVENDECTION Le collectif pour le maintien du TGV à Ruffec a tenté de rencontrer le président pour sauver la desserte de la cité du Nord-Charente

Les cinq représentants du collectif pour le maintien du TGV à Ruffec, parmi lesquels le maire Bernard Charbonneau, le conseiller départemental Patrick Berthault ou le candidat du Front de gauche Christophe Mauvillain, n'ont pas pu approcher le président de la République.

Mais François Hollande a diligenté Nicolas Machtou, conseiller transports à l'Élysée, pour écouter les doléances des Ruffécois dont la desserte TGV sera supprimée en juillet, dès la mise en service de la LGV. À Villognon, la réunion s'est tenue à l'écart du cortège officiel mais en présence de deux représentants de la SNCF.

« Sur le fond, on a bien senti que le conseiller de François Hollande était plutôt d'accord avec nos arguments. Il a d'ailleurs promis d'évoquer le sujet avec le président. Mais, de son côté, la SNCF verrouille le débat et ne fait aucun effort. Elle n'avait d'ailleurs aucun argument à opposer aux nôtres. »

Lors de la réunion, Patrick Berthault, ancien cheminot, a fait la démonstration technique que la survie des arrêts TGV à Ruffec était tout à fait possible. Et Bernard Charbonneau a répété que la Charente avait versé plus de 40 millions pour la construction de la ligne, que la desserte était

« nécessaire au rebond économique du territoire ».

L'oreille tendue du conseiller de l'Élysée laissent-elle place à l'espoir ? « On a fait le boulot. Mais s'il faut hausser le ton dans les prochains jours, on le fera », estime Christophe Mauvillain. Dans son discours, François Hollande a cité Poitiers, Angoulême, Libourne et Bordeaux. Voire Agen, Dax, Bayonne et Mont-de-Marsan. Jamais Ruffec. « Les Français sont comme ça : il faut que ça aille vite et que ça s'arrête partout », affirme le président. Une manière de préciser que toutes les revendications locales ne seront pas satisfaites.

Une séance qui n'a pas fait de vagues

CONSEIL MUNICIPAL L'examen du rapport d'orientation budgétaire n'a soulevé aucun débat

Conseil municipal express, lundi soir. Un peu moins de quatrevingt-dix minutes en tout et pour tout. Certes, l'ordre du jour ne comportait que huit points. Mais, surtout, le poids lourd du jour, l'examen du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2017, n'a pas soulevé de débat particulier entre la majorité et l'opposition.

Un budget présenté par Michel Gourinchas, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer dans notre édition d'hier, comme « le plus beau depuis que nous sommes en place et nous ne sommes pas sûrs de pouvoir le refaire d'ici la fin de notre mandat ». Alors, autant savourer l'instant présent puisque, rappelons-le, ce budget est notamment marqué par un statu quo sur l'imposition, un arrêt de la baisse des subventions aux associations et un programme d'investissement qui devrait se situer entre 5,5 millions et 6 millions d'euros.

Baisse de la dette

À cela s'ajoute, toujours sur le plan financier, la baisse de la dette municipale qui est passée de 29 301 915 € à la fin de l'année 2015 à 27 052 251 € au 31 décembre 2016. Une baisse qui s'explique en partie par le remboursement anticipé de deux emprunts, pour un montant total de 1 150 000 €, grâce à la vente des chais Monnet. De fait, l'opposition, par la voix de Noël Belliot, n'a pas trouvé grand-chose à redire à

GAZ

D'ici 2020-2021, GRDF changera l'ensemble des compteurs gaz à Cognac comme en Charente. Des compteurs connectés qui permettront de voir la consommation au jour le jour. Mais avant cela, l'entreprise doit mener à Cognac une étude de faisabilité pour implanter des antennes, chargées de transmettre les données de consommation, jusqu'à GRDF, sur des bâtiments communaux. Lundi, elle venait demander l'autorisation au Conseil de mener cette étude. Elle l'a obtenue.

cette présentation. « Qu'il n'y ait pas de hausse d'impôts est une bonne chose. Nous nous en réjouissons d'autant que c'est ce que nous préconisons. La hausse n'est pas une fatalité », lançait ainsi l'élu.

Lequel se félicitait, également, du maintien des subventions accordées aux associations et de la part accordée à l'investissement, même s'il la trouvait un tantinet moyenne. « Le seul point noir est la dette qui reste, malgré tout, à un niveau assez élevé », notait Noël Belliot. Ce que reconnaissait Michel Gourinchas, « malgré la grosse baisse de 2016. Une baisse qui sera difficile à maintenir en 2017 avec les investissements. »

Didier Faucard

Assemblée générale pour le collectif des victimes de l'amiante

CHÂTEAUBERNARD Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail tiendra son assemblée générale mercredi 8 mars à 16 h 30 dans la salle Sainte-Thérèse (ancienne chapelle), au 47, avenue de Barbezieux. Le cabinet Ledoux et associés sera représenté par maître Patrice Moehring et Muriel Levilain spécialiste du fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante.